

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO
PRIMATURE



ARMP
AUTORITE DE REGULATION
DES MARCHES PUBLICS

Transparence-Equité-Probité.

Agissant en qualité de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics, octroie cette

ATTESTATION DE PAYEMENT DE LA REDEVANCE N° 240/2025 A L'IMPRIMERIE KINPRESS

Après avoir reçu le contrat du marché n° 009/MIN.FINNCES/OI-GG/2025, conclu avec le Ministère des Finances, pour un montant total hors taxe dollars américains sept cent cinquante-quatre mille cinq cent vingt-cinq, quatre-vingt-six centimes (USD 754 525,86) et confirme le paiement de la redevance de 0,7% dudit montant soit dollars américains cinq mille deux cent quatre-vingt-un, soixante-huit centimes (USD 5 281,68), pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à Kinshasa, le 21/10/2025

Directeur Administratif et Financier



Sceau de l'Etablissement

Didier DJIMINGALO
Directeur Général Adjoint